

## RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2018

Procès-verbal de la réunion du conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le lundi 19 novembre 2018, à 15 h, à la salle du conseil (DKN-3470).

Présents : François Gélinau, Lyse Langlois, Michelle Daveluy, Dominique Morin, Renée Brassard, Natacha Gagné, Thierry Giasson, Réjean Tessier, André C. Drainville, Yanick Charrette, Nick Bernard, Samuel Beaudoin, Charlotte Montminy, Florian Louinet, Marie-Laurence Thibeault, William Plante, Heidi Thériault, Frédérique Rivest, Audrey Carlos, Louis-Vincent Nadeau, Constance Lortie, Véronique Fournier, Jonathan Riendeau

Invités (absents) : Olivier Clain, Aurélie Campana, Lucie Samson, Sylvie Drapeau

Absents et excusés : Gina Muckle, Philippe Barla, Érick Duchesne, Sylvain Luc, Jean Vézina, Johanne Dompierre, Nicolas Mazellier, Mariane Valois-Demers, Jeanne Auclair, Isabelle Brunet, Charles-Éric Lévesque, Yasmine Mohamed, Marie-Pier Labrecque

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum est constaté à 15 h 04.

**Il est proposé** par François Gélinau et appuyé par Michelle Daveluy :

« Que l'ordre du jour de la réunion du 19 novembre 2018 soit adopté tel que lu. »

**Adoptée à l'unanimité**

### 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 OCTOBRE 2018

**Il est proposé** par Renée Brassard et appuyé par Natacha Gagné :

« Que le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2018 soit adopté avec les modifications suivantes :

- Que le titre du projet de résolution de la page 13 soit corrigé;
- Que la correction en début de la page 11 du document soit apportée : *nous soulignons remercier* remplacé par *nous souhaitons remercier.* »

**Adopté à l'unanimité**

### 3. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

#### Informations du doyen

Retour sur le **gala du 75<sup>e</sup> anniversaire du Département des relations industrielles**. L'événement, qui s'est déroulé le 9 novembre dernier au Musée de la civilisation, a remporté un vif succès; plus de 250 personnes ont répondu à l'invitation.

**Prix d'excellence en enseignement 2018**. La cérémonie s'est déroulée le 12 novembre dernier. Le doyen félicite la professeure Marie-Christine Saint-Jacques de l'École de travail social et de criminologie, gagnante du prix Encadrement aux cycles supérieurs.

En dernier lieu, le doyen mentionne que la générosité de plusieurs professeurs a été soulignée lors de la Soirée des Grands donateurs de la Fondation de l'Université Laval.

#### Informations du Vice-décanat aux études

En l'absence de la vice-doyenne aux études, Gina Muckle, le doyen poursuit les points d'information concernant le Vice-décanat aux études.

**Évaluation des programmes d'études.** La Faculté a reçu la visite du comité d'évaluation du programme de baccalauréat en psychologie qui s'est avérée positive. Le rapport institutionnel est à venir, tout comme celui des programmes d'économique. Suivront à l'hiver 2019, les évaluations des programmes du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales (BIAPRI) et des maîtrises en affaires publiques.

Le 12 décembre prochain, le Bureau de coopération international (BCI) rendra visite à la Faculté afin de discuter de l'**élaboration du programme de maîtrise en criminologie**. Des recommandations favorables sont attendues, ce qui permettrait de lancer le programme en septembre 2020.

#### **Informations de la vice-doyenne à la recherche**

Le mois de novembre mettait fin à une période de dépôt des demandes de financements de projets de recherche à différents organismes subventionnaires. La vice-doyenne à la recherche énumère aux membres la liste des demandes provenant des départements de la Faculté :

- **Subvention de développement de partenariat du CRSH** : une demande a été déposée par le professeur Abdelwahed Mekki-Berrada du Département d'anthropologie.
- **Fonds France-Canada pour la Recherche (FFCR)** : Les professeurs Charles Bellemare du Département d'économique et Yvan Léanza de l'École de psychologie ont déposé chacune demande respective.
- **Programme Connection du CRSH** : deux demandes ont été déposées, l'une provenant du Département de sociologie et l'autre du Département de science politique.
- **Programme de subventions à la découverte du CRSNG** : 3 demandes provenant de l'École de psychologie ont été déposées.
- Une demande de **création d'une Chaire de niveau 2**, dite junior, a été déposée par le Département d'anthropologie aux IRSC.

**Attribution de nouvelles chaires de recherche.** La vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Eugénie Brouillet, a annoncé l'attribution de 12 nouvelles chaires de recherche du Canada à l'Université Laval (chaires IRSC, CRSH et CRSNG). De ce nombre, 4 sont des chaires CRSH pour lesquelles la FSS pourra présenter jusqu'à 8 dossiers de candidature. Il sera aussi possible de présenter des candidatures de la FSS pour l'obtention des chaires IRSC et CRSNG. Le doyen recommande de ne pas attendre que l'appel à candidatures soit lancé avant de faire les recherches nécessaires pour préparer les dossiers de candidature. La vice-doyenne à la recherche ajoute que les comités de mise en candidature devront être composés de personnes représentant les minorités visibles, les femmes et les personnes handicapées. On ajoute que pour la prochaine année, les candidatures elles-mêmes devront aussi représenter ces catégories, si elles veulent être considérées par les organismes subventionnaires.

**Soirée prix et distinctions-enseignement et recherche.** La deuxième édition se déroulera le 5 décembre prochain à l'atrium du pavillon Charles De-Koninck. Lors de cette soirée qui se veut conviviale et propice aux échanges, une cinquantaine de personnes seront honorées dans différentes catégories.

**Représentant de la recherche au conseil facultaire.** La vice-doyenne à la recherche mentionne que le poste est toujours disponible.

**Information du directeur exécutif** : le directeur étant absent, il n'y a pas eu de point d'information à cette séance.

#### 4. QUESTIONS DES MEMBRES : AUCUNE QUESTION

#### 5. PLAN D'ACTION DE LA RÉUSSITE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES (FSS)

Ce point a comme objectif d'engager une discussion avec les membres du Conseil facultaire afin de mieux connaître leur intérêt au sujet du plan d'action de la réussite de la FSS et du plan de collaboration proposé par la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP). La discussion a été lancée en considérant deux enjeux que l'on retrouve dans le plan stratégique de la Faculté :

- Mieux former les étudiants et étudiantes afin de mieux répondre aux enjeux sociétaux en actualisant l'offre de formation.
- Accompagner les étudiants et les étudiantes vers la réussite.

En guise d'introduction, on présente brièvement les différents projets et outils existants :

**L'accueil des étudiants internationaux** : un projet pilote réservé aux étudiants de la Faculté (tous cycles confondus) sera mis en œuvre en janvier. Les informations sur le contenu de cette rencontre seront envoyées sous peu aux directions de programmes. Au cours de cette journée, sous forme d'ateliers, les étudiants seront informés sur les questions académiques et administratives (ex. : crédits, plagiat, etc.). Cette journée se veut complémentaire aux activités des départements et à celles du Bureau de la vie étudiante. Les associations sont invitées à s'impliquer.

**Plan de réussite de la FSS** : En élaboration depuis un an, des ateliers ont eu lieu avec les directions de programmes en collaboration avec les étudiants de premier et deuxième cycles. L'exercice a permis d'identifier les actions prioritaires et les bonnes pratiques pouvant mener les étudiants vers leur diplomation dans un temps relativement normal.

**Politique d'encadrement des étudiants à la maîtrise et au doctorat** : Cette politique, approuvée au CU en 2008 et révisée il y a 3 ans, encourage l'implantation du plan de collaboration qui favorise la concertation entre l'étudiant et son directeur de recherche et balise les étapes menant vers la réussite.

**Plan d'encadrement des cycles supérieurs par l'AELIÉS** : L'AELIÉS désire que ce document devienne obligatoire et soit déposé dans le dossier des étudiants. Plusieurs informations devront y être mentionnées comme l'identification des responsables, leur rôle, les montants accordés jusqu'à la diplomation, la fréquence des rencontres, les rétroactions du directeur de recherche, etc.

La discussion qui a suivi avait comme objectifs (1) de sonder l'avis des membres du Conseil facultaire sur l'utilisation possible du plan de collaboration en tant qu'outil de soutien à la réussite et (2) d'identifier des mesures d'appui à la relation entre les étudiants et leur directeur de recherche. Voici les principaux éléments qui ont été relevés par les membres du Conseil :

- Plusieurs professeurs appréhendent l'idée de « contractualiser » l'encadrement entre l'étudiant et son directeur de recherche, notamment en raison de la nature pédagogique intime de la relation d'encadrement et des divers événements naturels que vivent les étudiants pendant cette période (maternité, emploi, etc.). Selon eux, il serait préférable d'envisager une formule plus souple.
- Les étudiants appuient l'idée de formaliser la relation d'encadrement, même si cela se fait dans un cadre plus flexible qu'un contrat tel que le plan de collaboration. Plusieurs professeurs appuient cette idée, pourvu que cela ne devienne pas obligatoire.
- Plusieurs politiques existantes offrent déjà des balises, mais elles sont peu disséminées, et peu connues des étudiants, et même des professeurs. Elles pourraient être mieux diffusées auprès des étudiants et professeurs. D'autres initiatives, comme les comités d'encadrement,

pourraient également suppléer en cas de nécessité, notamment lorsqu'il s'agit d'intervenir lorsque des problèmes surviennent.

- L'instauration d'un mécanisme de gestion de crise est proposée lorsque les problèmes surviennent une fois la maîtrise ou le doctorat débuté.
- Comme plusieurs instances réfléchissent sur des moyens d'améliorer l'encadrement des étudiants de cycles supérieurs, la Faculté souhaite faire connaître davantage les outils existants pour répondre de manière qualitative aux attentes, tant celles de l'étudiant que celles du directeur de recherche.

## **6. MODIFICATIONS DES GRADES DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT ET MAÎTRISES EN TRAVAIL SOCIAL**

Pour faire suite au changement de nom de l'École de travail social et de criminologie, les titres des diplômes ont été harmonisés en conséquence au Conseil facultaire de février 2018, avec le résultat suivant : certificat en travail social, baccalauréat en travail social, etc. Dans un deuxième temps, les modifications des grades ont été effectuées au Conseil facultaire de mars 2018. Les programmes ayant déjà un **grade particulier** ont été modifiés. Ainsi, le B. Serv.Soc devenait le B.T.S et la M. Serv.Soc devenait la M.T.S. Devant le malaise causé par la double signification de l'abréviation M.T.S., il a été demandé de modifier les grades à nouveau.

Le doyen fait la lecture de la proposition. Sur une proposition de Renée Brassard, appuyée par Lyse Langlois, les membres du conseil facultaire conviennent de la résolution suivante :

### **RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-11-19) CONCERNANT CHANGEMENT DE GRADES DES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE CRIMINOLOGIE**

**CONSIDÉRANT** que l'École de service social a changé de nom et est devenue l'École de travail social et de criminologie;

**CONSIDÉRANT** que les programmes des trois cycles de travail social et de criminologie ont été modifiés pour refléter ce changement et sont devenus des programmes en travail social;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'inscrire plus clairement la discipline dans le champ professionnel du travail social;

**CONSIDÉRANT** l'importance de refléter ce changement dans les grades octroyés aux programmes donnant accès à l'ordre professionnel;

#### **Il est proposé :**

« Que le Conseil de la Faculté des sciences sociales approuve le changement de grade des deux programmes suivants :

- le baccalauréat en service social (B.Serv.soc) devient le baccalauréat en travail social (B.Trav.Soc.);
- la maîtrise en service social (M. Serv.Soc) devient la maîtrise en travail social (M.Trav.Soc).

**Adopté à l'unanimité**

## **7. MODIFICATION DES EXIGENCES D'ADMISSION AU DOCTORAT EN SOCIOLOGIE**

Les modifications demandées visent principalement à s'assurer que le comité d'admission ait toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée dans l'admission au D-SOC. C'est un

programme qui reçoit de nombreuses demandes provenant d'étudiants internationaux et il est difficile d'évaluer le parcours d'un étudiant ou sa motivation. On rajoute donc deux pièces (CV et lettre) aux pièces actuellement demandées.

Un étudiant s'interroge sur l'avant-projet de recherche, qui est déjà exigé dans les pièces d'admission. Le directeur du département le rassure sur le fait que ce document ne contraint pas l'étudiant. Il s'agit avant tout de s'assurer que l'étudiant soit capable de formuler adéquatement certaines pistes. On précise également que le curriculum vitae n'implique pas que l'on tienne compte de l'expérience professionnelle dans l'analyse de la demande d'admission. Il s'agit avant tout d'éclairer le comité d'admission sur le parcours de l'étudiant, notamment quand il vient d'un système académique différent.

Le doyen fait la lecture de la proposition. Sur une proposition de Dominique Morin, appuyée par Jonathan Riendeau, les membres du Conseil facultaire conviennent de la résolution suivante :

**RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-11-19) CONCERNANT LA MODIFICATION DES EXIGENCES D'ADMISSION AU DOCTORAT EN SOCIOLOGIE**

**CONSIDÉRANT** l'importance de sélectionner des candidats de qualité pour le programme;

**CONSIDÉRANT QUE** les documents actuellement exigés lors d'une demande d'admission dans les programmes ne permettent pas d'établir de façon précise les motivations d'un candidat;

**CONSIDÉRANT QUE** la diversité des parcours académiques et personnels des étudiants faisant une demande d'admission dans le programme;

**Il est proposé :**

« De modifier, à partir de la session d'automne 2019, les exigences d'admission du doctorat en sociologie pour exiger les pièces suivantes :

Avec sa demande d'admission, le candidat doit soumettre :

- un avant-projet de recherche (de quelques pages), dans lequel il indique sur quoi il entend faire porter ses travaux;
- la preuve écrite qu'un professeur du Département de sociologie accepte d'encadrer son cheminement au cours de la première; session d'inscription au programme;
- un curriculum vitae;
- une lettre de motivation.

**Il est également proposé :**

« Que les admissions au microprogramme puissent se faire à partir de la session d'hiver 2019. »

**Adopté à l'unanimité**

**8. MODIFICATION DES EXIGENCES D'ADMISSION AU MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉTUDES DU GENRE**

Actuellement, la moyenne exigée à l'admission est de 3. Étant donné que ce programme relève des programmes de cycles supérieurs en sociologie, que les cours obligatoires sont en sociologie, il est important d'arrimer les exigences d'admission entre tous les programmes d'un même cycle.

Interrogé sur l'incidence possible de cette modification sur le nombre de nouveaux admis, le directeur du département répond que cela ne devrait pas avoir de conséquence négative, la majorité des dossiers présentant déjà une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4.33.

Le doyen fait la lecture de la proposition. Sur une proposition de Natacha Gagné, appuyée par Samuel Beaudoin, les membres du Conseil facultaire conviennent de la résolution suivante :

**RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-11-19) CONCERNANT LA MODIFICATION DES EXIGENCES D'ADMISSION AU MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉTUDES DU GENRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la moyenne requise pour l'admission dans les programmes de deuxième cycle en sociologie est de 3,2 sur 4,33 (ou son équivalent);

**CONSIDÉRANT QUE** le microprogramme de deuxième cycle en études du genre relève des programmes de deuxième cycle en sociologie;

**CONSIDÉRANT** l'importance de sélectionner des candidats de qualité pour les programmes;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'arrimer les exigences d'admission;

**Il est proposé :**

« D'exiger, à partir de la session d'automne 2019, une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3.2 sur 4,33 pour être admissible dans le microprogramme de deuxième cycle en études du genre »

**Adopté à l'unanimité**

**9. AJOUT DU PASSAGE INTÉGRÉ ENTRE LES MAÎTRISES EN SCIENCE POLITIQUE ET LE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE**

Il s'agit principalement d'accélérer le cheminement d'un étudiant qui réalise sa maîtrise et son doctorat à l'Université Laval, et de lui éviter de refaire des cours déjà faits. Les cours suivis dans le cadre du passage intégré sont ainsi contributives aux deux programmes. À la différence du passage accéléré, l'étudiant doit terminer sa maîtrise (professionnelle ou recherche) pour en diplômer.

Les discussions permettent de préciser que le séminaire doctoral n'est pas inclus dans le passage intégré. On vise principalement les cours de méthodologie et les séminaires de concentration.

Le doyen fait la lecture de la proposition. Sur une proposition de Thierry Giasson, appuyée par Dominique Morin, les membres du Conseil facultaire conviennent de la résolution suivante :

**RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-11-19) CONCERNANT L'AJOUT DU PASSAGE INTÉGRÉ ENTRE LES MAÎTRISES EN SCIENCE POLITIQUE ET LE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** le passage intégré au doctorat permet à un étudiant de maîtrise de s'inscrire à des cours de 3<sup>e</sup> cycle lors de son cheminement à la maîtrise;

**CONSIDÉRANT QUE** les cours suivis sont contributives aux programmes des deux cycles, à condition que l'étudiant poursuive ses études à l'Université dans le programme visé;

**CONSIDÉRANT QUE** le passage intégré permet ainsi l'accélération des études supérieures;

**Il est proposé :**

« Que le Conseil de la Faculté des sciences sociales approuve l'ajout du passage intégré dans les maîtrises en science politique, et que ce passage intégré se compose d'un maximum de neuf crédits, soit trois cours ».

**Il est également proposé :**

« Que soient admissibles au passage intégré les étudiants ayant une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,3 sur 4,33 ».

**Adopté à l'unanimité**

**10. AJOUT DU PROFIL DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE.**

Le profil Développement durable est un regroupement d'activités, ayant comme cours obligatoire *DDU-1000 Fondements du développement durable*. Ce profil permet de structurer le cheminement d'un étudiant autour des thématiques du développement durable, en lien avec leur domaine d'études. Plusieurs de nos programmes offrent déjà ce profil :

- baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales;
- baccalauréat en économie;
- baccalauréat intégré en économie et mathématiques;
- baccalauréat intégré en économie et politique;
- baccalauréat en relations industrielles;
- baccalauréat en service social.

On propose l'ajout du profil développement durable pour la session d'automne 2019, tout en permettant aux étudiants admis depuis l'automne 2017 d'en bénéficier, et on précise les conditions d'accès ainsi que la structure du programme.

Des membres du Conseil facultaire font remarquer que ce type de profil répond à des demandes d'organismes externes, et que, malgré l'aspect marketing, ils offrent une valeur ajoutée à la formation.

Le doyen fait la lecture de la proposition. Sur une proposition de Réjean Tessier, appuyée par Louis-Vincent Nadeau, les membres du conseil facultaire conviennent de la résolution suivante :

**RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-11-19) CONCERNANT L'AJOUT DU PROFIL DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE**

**CONSIDÉRANT** l'importance de valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes relatifs au développement durable tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences par l'entremise d'une formule adaptée à ses objectifs et ses besoins;

**CONSIDÉRANT QUE** le profil en développement durable permet de se familiariser avec les principes du développement durable et favorise la réflexion critique quant à la manière dont les étudiants pourront contribuer à un développement plus durable dans leur vie professionnelle;

**CONSIDÉRANT QUE** ce profil permet d'acquérir des connaissances en développement durable en lien avec le domaine d'études et donne aux étudiants l'opportunité de mettre en pratique leurs nouvelles compétences par des projets dirigés ou des stages, le cas échéant;

**Il est proposé :**

« Que le Conseil de la Faculté des sciences sociales approuve l'ajout du profil en développement durable dans le baccalauréat en psychologie, et que l'ajout du profil entre en vigueur à la session d'automne 2019 tout en étant rétroactif pour les étudiants inscrits depuis l'automne 2017 et désirant s'inscrire à ce profil. »

**Il est proposé :**

- « Que soient admissibles au profil en développement durable les étudiants :
- ayant été inscrits à temps complet au baccalauréat en psychologie;
  - ayant réussi le cours DDU-1000 Fondements du développement durable;
  - ayant une moyenne de cheminement ou supérieure à 2,67 sur 4,33. »

Le profil développement durable se compose des cours suivants :

- DDU-1000 Fondements du Développement durable

***Règle 1 – 3 crédits parmi***

- PSY-1105 Prévention
- PSY-1106 Psychologie de la santé
- PSY-2113 Psychologie et cultures
- PSY-2117 Sommeil et troubles du sommeil : une approche psychophysiological

***Règle 2 – 6 crédits parmi***

- DDU-1300 Mes habitudes de vie, ma santé (1 crédit)
- DDU-1301 Mon équilibre alimentaire (1 crédit)
- DDU-1302 Mon mode de vie actif (1 crédit)
- DDU-1303 Mon stress sans détresse (1 crédit)
- DDU-1306 Sommeil et bien-être (1 crédit)
- DDU-3000 Stage en développement durable I
- DDU-3001 Stage en développement durable II
- DRT-1721 Introduction au droit de l'environnement et au développement durable
- MNG-2109 Responsabilité sociale des entreprises et économie solidaire
- MNG-2110 Développement durable et gestion des organisations
- SOC-2114 Environnement et société
- SVS-1119 Gestion des organismes communautaires
- SVS-1102 Pauvreté et sous-développement

**Adopté à l'unanimité**

**11. MODIFICATIONS AU BACCALAURÉAT INTÉGRÉ EN ÉCONOMIE ET POLITIQUE**

Cette modification vise à restructurer le programme, en lien avec la dernière évaluation du programme. Il s'agit avant tout de s'assurer que les étudiants possèdent des connaissances fondamentales dans les deux disciplines impliquées et de renforcer la formation méthodologique. Ils permettent de faciliter la poursuite des études en maîtrise en économie pour les étudiants qui le souhaitent, car tous les cours nécessaires pour la maîtrise sont désormais clairement indiqués dans la liste des cours optionnels.

Le doyen fait la lecture de la proposition. Sur une proposition de Thierry Giasson, appuyée par Louis-Vincent Nadeau, les membres du Conseil facultaire conviennent de la résolution suivante :

**RÉSOLUTION (CF-FSS-2018-11-19) CONCERNANT LA MODIFICATION AU BACCALAURÉAT INTÉGRÉ EN ÉCONOMIE ET POLITIQUE**

**CONSIDÉRANT** les recommandations faisant suite à la dernière évaluation du programme;

**CONSIDÉRANT** l'importance de proposer un programme offrant les connaissances fondamentales dans les deux disciplines de base du programme, soit l'économie et la science politique;



**CONSIDÉRANT** l'importance de rendre les cours de la formation commune en économie moins théorique et plus appliqués à l'analyse des enjeux économiques québécois et internationaux;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'offrir une formation qui permet l'acquisition de compétences dans l'analyse de données et la méthodologie de la recherche;

**CONSIDÉRANT** le besoin de faciliter le passage vers la maîtrise en économie pour ceux qui désirent suivre cette option;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de diversifier l'offre de cours à option pertinents au programme qui retiennent les approches en émergence;

**CONSIDÉRANT QUE** les modifications proposées peuvent permettre d'attirer plus d'étudiants dans le programme;

**Il est proposé :**

« De modifier, à partir de la session d'automne 2019, la structure du baccalauréat intégré en économie et politique pour la structure suivante :

Version actuelle	Nouvelle version (automne 2019)
Cours obligatoires – 45 crédits	Cours obligatoires – 45 crédits
<p>ECN-1000 Principes de microéconomie            GPL-1009 Séminaire en économie et politique            POL-1003 Démocraties et autoritarismes            POL-1011 Idées politiques et société juste            ECN-1010 Principes de macroéconomie  <del>ECN-2000 Théorie des prix I</del>            GPL-1008 Méthodes statistiques pour sciences sociales            POL-1005 Relations internationales et défis de la mondialisation            POL-1012 Communication et médiatisation du politique            GPL-2000 Principes d'économie politique internationale  <del>GPL-2004 Politique économique du Canada et du Québec</del>            POL-1006 Administration publique et politiques publiques            ECN-2060 Histoire de la pensée et des faits économiques            GPL-3002 Séminaire d'intégration</p> <p><b>Règle 1 – 3 crédits parmi</b>  <del>GPL-1003 – Mathématiques pour sciences sociales</del>  <del>MQT-1900 – Méthodes quantitatives pour économistes</del></p> <p><del>L'étudiant qui n'a pas réussi le cours MAT-103 Calcul différentiel ou son équivalent doit suivre le cours GPL-1003 au cours de la première année. L'étudiant qui a réussi le cours MAT-103 Calcul différentiel ou son équivalent doit suivre le cours MQT-1900 au cours de la première année.</del></p>	<p>ECN-1000 Principes de microéconomie            GPL-1009 Séminaire en économie et politique            POL-1003 Démocraties et autoritarismes            POL-1012 Communication et médiatisation du politique            GPL-1008 Méthodes statistiques pour sciences sociales            ECN-1010 Principes de macroéconomie            POL-1005 Relations internationales et défis de la mondialisation            POL-1011 Idées politiques et société juste            POL-1006 Administration publique et politiques publiques  <b>POL-1001 Politique et démocratie au Canada et au Québec</b>            GPL-2000 Principes d'économie politique internationale  <b>ECN-2903 Environnement économique international</b>  <b>ECN-1130 Relations économiques Canada-États-Unis</b>            ECN-2060 Histoire de la pensée et des faits économiques            GPL-3002 Séminaire d'intégration</p>

Cours optionnels – 45 crédits	Cours optionnels – 45 crédits
<p><b>Règle 1 - 15 à 27 crédits parmi</b>            Connaissances fondamentales en science économique  <del>ECN-1030 Institutions et marchés financiers</del>            ECN-2010 Théorie macroéconomique I            ECN-2020 Théorie des prix II            ECN-2030 Théorie macroéconomique II  <del>ECN-2903 Environnement économique international</del>            ECN-3000 Introduction à l'économétrie            MQT-1900 Méthodes quantitatives pour économistes</p> <p>Cours thématiques en politiques publiques            ECN-1100 Économie de la santé            ECN-1120 Économie du Québec            ECN-1150 Économie de l'environnement            ECN-1160 Criminalité et économie            ECN-2070 Économie publique            ECN-2120 Analyse de projets</p> <p>Cours thématiques en économie internationale            ECN-1110 Économie du développement  <del>ECN-1130 Relations économiques Canada États-Unis</del>            ECN-1140 Énergie et problèmes économiques internationaux            ECN-2050 Relations économiques internationales  <del>ECN-2903 Environnement économique international</del></p> <p>Autres cours thématiques en science économique            ECN-1040 Mesure des grandeurs économiques            ECN-2130 Problèmes économiques contemporains            ECN-3130 Économie de l'information et des contrats            ECN-3150 Économie des ressources naturelles</p> <p><b>Règle 2 – 15 à 27 crédits parmi:</b>            Connaissances fondamentales en science politique  <del>POL-1001 Politique et démocratie au Canada et au Québec</del>            POL-2001 Méthodologie qualitative</p> <p>Cours thématiques en politiques publiques            POL-2201 Analyse des politiques gouvernementales            POL-2202 Administrations publiques canadiennes et québécoises            POL-2207 Politiques environnementales            POL-2209 Politiques autochtones au Canada            POL-2215 Argent et politique</p>	<p>Les cours marqués d'un * permettent d'accéder à la maîtrise ECN</p> <p><b>Règle 1 - 15 à 27 crédits parmi</b>            Connaissances fondamentales en science économique            ECN-2000 Théorie des prix I *            ECN-2010 Théorie macroéconomique I *            ECN-2020 Théorie des prix II *            ECN-2030 Théorie macroéconomique II *            ECN-3000 Introduction à l'économétrie *            MQT-1900 Méthodes quantitatives pour économistes</p> <p>Cours thématiques en politiques publiques            ECN-1100 Économie de la santé            ECN-1120 Économie du Québec            ECN-1150 Économie de l'environnement            ECN-1160 Criminalité et économie            ECN-2070 Économie publique            ECN-2120 Analyse de projets</p> <p>Cours thématiques en économie internationale            ECN-1110 Économie du développement            ECN-1140 Énergie et problèmes économiques internationaux            ECN-2050 Relations économiques internationales</p> <p>Autres cours thématiques en science économique            ECN-1030 Institutions et marchés financiers            ECN-1040 Mesure des grandeurs économiques            ECN-1180 Introduction à l'économie comportementale            ECN-2090 Logiciels et analyse de données            ECN-2130 Problèmes économiques contemporains            ECN-3130 Économie de l'information et des contrats            ECN-3140 Économie expérimentale            ECN-3150 Économie des ressources naturelles</p> <p><b>Règle 2 – 15 à 27 crédits parmi:</b>            Connaissances fondamentales en science politique            POL-1010 Structuration de la recherche            POL-2001 Méthodologie qualitative</p> <p>Cours thématiques en politiques publiques            POL-2201 Analyse des politiques gouvernementales            POL-2202 Administrations publiques canadiennes et québécoises            POL-2207 Politiques environnementales            POL-2209 Politiques autochtones au Canada            POL-2215 Argent et politique</p>

<p>POL-2420 Analyse des choix et des comportements politiques POL-4080 État-providence et politiques sociales</p> <p>Cours thématiques en politiques internationales POL-2200 Institutions politiques américaines POL-2300 La Russie post-soviétique POL-2305 Relations internationales en Asie POL-2307 Systèmes politiques d'Afrique POL-2309 Systèmes politiques de l'Amérique latine POL-2312 Relations internationales du Canada et du Québec POL-2314 Politiques et institutions de l'Union européenne POL-2315 Guerres et paix au Moyen-Orient POL-2318 Violence, conflits et politique POL-2320 Dynamique du système américain POL-2324 Fédéralisme comparé POL-2325 Régimes politiques, religions et laïcités dans le monde POL-2606 Terrorismes</p> <p>Autres cours thématiques en science politique POL-2215 Argent et politique POL-2400 Fédéralisme canadien POL-2401 Les partis politiques au Québec et au Canada POL-2402 Participation politique et démocratie POL-2405 Le comportement électoral au Québec et au Canada POL-2414 Acteurs et enjeux politiques au Canada et au Québec POL-2425 Persuasion sociale, influence et opinion publique POL-2500 Les idées politiques du XVIe au XVIIIe siècle POL-2501 Les idées politiques au XIXe siècle POL-2503 Femmes, féminisme et politique POL-2504 Les idées politiques depuis le XXe siècle POL-2507 Théories contemporaines de la justice sociale POL-2601 Séminaire de recherche I POL-4070 Questions de gouvernance dans l'Arctique</p> <p><b>Règle 3 – 0 à 6 crédits parmi:</b></p> <p>Stages ECN-2500 Stage GPL-3611 Stage dans la fonction publique québécoise POL-2508 Stage I à l'Assemblée nationale du Québec POL-2509 Stage II à l'Assemblée nationale du Québec</p>	<p>POL-2420 Analyse des choix et des comportements politiques <b>POL-2704 Marketing et stratégies politiques appliquées</b> POL-4080 État-providence et politiques sociales</p> <p>Cours thématiques en politiques internationales POL-2200 Institutions politiques américaines POL-2300 La Russie post-soviétique POL-2305 Relations internationales en Asie POL-2307 Systèmes politiques d'Afrique POL-2309 Systèmes politiques de l'Amérique latine POL-2312 Relations internationales du Canada et du Québec POL-2314 Politiques et institutions de l'Union européenne POL-2315 Guerres et paix au Moyen-Orient POL-2318 Violence, conflits et politique POL-2320 Dynamique du système américain POL-2324 Fédéralisme comparé POL-2325 Régimes politiques, religions et laïcités dans le monde POL-2606 Terrorismes</p> <p>Autres cours thématiques en science politique POL-2215 Argent et politique POL-2400 Fédéralisme canadien POL-2401 Les partis politiques au Québec et au Canada POL-2402 Participation politique et démocratie POL-2405 Le comportement électoral au Québec et au Canada POL-2414 Acteurs et enjeux politiques au Canada et au Québec POL-2425 Persuasion sociale, influence et opinion publique POL-2500 Les idées politiques du XVIe au XVIIIe siècle POL-2501 Les idées politiques au XIXe siècle POL-2503 Femmes, féminisme et politique POL-2504 Les idées politiques depuis le XXe siècle POL-2507 Théories contemporaines de la justice sociale POL-2601 Séminaire de recherche I POL-4070 Questions de gouvernance dans l'Arctique</p> <p><b>Règle 3 – 0 à 6 crédits parmi:</b></p> <p>Stages ECN-2500 Stage GPL-3611 Stage dans la fonction publique québécoise POL-2508 Stage I à l'Assemblée nationale du Québec POL-2509 Stage II à l'Assemblée nationale du Québec</p>
---	---

<p>L'étudiant qui s'inscrit à POL-2508 doit aussi suivre POL-2509.</p> <p><b>Règle 4 – 0 à 9 crédits parmi:</b></p> <p>ANL-2020 Intermediate English II  ANT-2100 Anthropologie politique  CTB-1000 Comptabilité générale  DDU-1000 Fondements du développement durable  DRT-1712 Droit des administrations publiques  GGR-2101 Géographie politique  GSF-1000 Finance  HST-1003 Introduction à l'histoire du Canada  HST-2450 Le Québec aux XIXe et XXe siècles  MNG-2110 Développement durable et gestion des organisations  PHI-1002 Introduction à l'éthique  SOC-2114 Environnement et société  SOC-2142 Sociologie économique</p> <p>Les cours CTB-1000 et GSF-1000 sont également offerts en langue anglaise : CTB-1106 et GSF-1100.</p> <p><b>Règle 5 - 3 crédits parmi :</b>  Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750 ou VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.</p>	<p>L'étudiant qui s'inscrit à POL-2508 doit aussi suivre POL-2509.</p> <p><b>Règle 4 – 0 à 9 crédits parmi:</b></p> <p>ANL-2020 Intermediate English II  ANT-2100 Anthropologie politique  CTB-1000 Comptabilité générale  DDU-1000 Fondements du développement durable  DRT-1712 Droit des administrations publiques  GGR-2101 Géographie politique  GSF-1000 Finance  HST-1003 Introduction à l'histoire du Canada  HST-2450 Le Québec aux XIXe et XXe siècles  MNG-2110 Développement durable et gestion des organisations  PHI-1002 Introduction à l'éthique  SOC-2114 Environnement et société  SOC-2142 Sociologie économique</p> <p>Les cours CTB-1000 et GSF-1000 sont également offerts en langue anglaise : CTB-1106 et GSF-1100.</p> <p><b>Règle 5 - 3 crédits parmi :</b>  Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750 ou VEPT : 58) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou un cours d'une autre langue moderne.</p>
---	---

**Adopté à l'unanimité**

**12. Divers**

La séance est levée à 17 h 05.